



Tarbes, le 28 avril 2015

Services du Cabinet
Pôle communication

COMMUNIQUE DE PRESSE

[Examen du brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur \(BAFM\) de la session 2015](#)



Dépôt des dossiers de candidature

Les candidats à l'examen du brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur, domiciliés dans les Hautes-Pyrénées, peuvent déposer leur dossier de candidature à la préfecture, direction des libertés publiques et des collectivités territoriales, bureau des élections et des professions réglementées, porte 007, **jusqu'au lundi 22 juin 2015, 16h**, délai de rigueur.

CONTACT

Direction des libertés publiques
et des collectivités territoriales

Bureau des élections
et des professions réglementées
05 62 56 64 22